



Le Laboratoire d'Économie d'Orléans (LEO) propose un contrat d'Ingénieur de recherche de 6 mois portant sur une

Evaluation technico-économique d'un changement de pratique agricole: le cas du Biochar

Ce contrat s'inscrit dans le cadre du projet régional APR BIOFERTIL, piloté par le laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures (LBGLC) de l'Université d'Orléans et dont le LEO a la charge du volet économique. Le Biochar est un amendement organique obtenu par la combustion sous pyrolyse de biomasse. Il est utilisé de longue date dans l'agriculture traditionnelle, notamment en Amazonie, sous le terme de Terra Preta de Indio, et a prouvé sa faculté à préserver des sols fortement lessivés des régions tropicales. Son application dans les grandes cultures vivrières permettrait d'obtenir des gains environnementaux, directs et indirects, importants, mais qui nécessitent une évaluation précise. Les gains directs proviennent de la faculté de cet amendement à permettre une meilleure absorption de l'eau et une meilleure fixation de l'Azote, réduisant et améliorant les apports en fertilisants. Les gains indirects sont liés à la limitation des infiltrations des nitrates dans les nappes phréatiques, et à l'augmentation de la capacité de séquestration du CO₂ induit par cet amendement. L'ensemble de ces gains va être techniquement mesuré par le LBLGC sur des cultures de céréales, en laboratoire et au champ, tandis que le LEO sera chargé de leur évaluation économique.

Partant d'un état de l'art, international et par cultures, sur l'évaluation agronomique et économique du Biochar, il s'agira :

- d'étudier la faisabilité économique de l'utilisation du Biochar dans la grande agriculture par une analyse technico-économique, et en mesurer les gains environnementaux à long terme.
- Identifier les freins et leviers au développement du Biochar, notamment dans la grande agriculture
- Evaluer son potentiel de développement en région Centre. Sur ces deux derniers points une enquête de terrain pourra être envisagée.

Le candidat, titulaire d'un Master ou d'un doctorat en économie de l'environnement ou en agroéconomie devra être familier des méthodes d'évaluation environnementale et/ou agro-économique. Une connaissance des méthodes de choix expérimentaux serait appréciée..

Informations et contacts :

- Le contrat fera l'objet d'un encadrement par Mr Xavier Galiègue et Djamel Kirat (LEO, Université d'Orléans)
- La rémunération sera d'environ 2050€ net par mois ;
- Début du contrat : en Septembre/Octobre 2021, pour une durée de 6 mois.
- Les candidatures seront à envoyer à l'adresse suivante : xavier.galiègue@univ-orleans.fr, avant le 21 Mai 2021 ;
- Le dossier de candidature comprendra : Un CV, une lettre de motivation et la photocopie du diplôme de Master ou de Doctorat.